



P6 Avancement des travaux du parc

P12 Assainissement phase 2

P16 La boîte à livres

Le sommaire

- | | | |
|---|--|--|
| <p>03 Éditorial
Le mot du Maire</p> <p>04 CCAS
Collecte de dons en faveur du peuple ukrainien</p> <p>05 CCAS
Pause détente et atelier collectif « Bien-Être »</p> <p>06 Environnement
Zoom sur l'avancée des travaux du jardin public</p> <p>07 Environnement
Fleurissement de l'église d'AULAINES / Partenariat LPO</p> <p>08 Finances
2022 : un budget sain et adapté aux besoins</p> | <p>09 Vie Locale
Quelques nouveautés dans les écoles</p> <p>10 Participation citoyenne
Des nouvelles du jardin collectif, solidaire et pédagogique</p> <p>11 Citoyenneté
Une journée au Sénat avec le Conseil municipal "Jeunes"</p> <p>12 Assainissement
Les futurs travaux d'assainissement phase 2</p> <p>14 Aménagement de la ville
Urbanisme : quelques rappels</p> <p>15 Aménagement de la ville
Travaux réalisés</p> <p>16 Conseil municipal "Jeunes"
Inauguration de la boîte à livres</p> | <p>17 Ecole primaire et élémentaire
Quoi de neuf à l'école élémentaire Catherine Paysan, place d'Armes ?</p> <p>19 Ecoles
Quoi de neuf au Sacré-Coeur ?</p> <p>20 Centre social Mazagran
Présentation des activités</p> <p>22 Portrait
André Grison</p> <p>23 En bref
Nouvelles enseignes / Magasin Patry : les vitrines aménagées</p> <p>24 État Civil
Naissances et mariages</p> |
|---|--|--|

Adresses mail de vos contacts à la mairie

COMMISSION FINANCES ET ÉCONOMIE

- Frédéric BARRÉ : f.barre@bonnetable.fr

COMMISSION VIE LOCALE

- Nathalie COURTAN : n.courtan@bonnetable.fr
- Catherine CHARTRAIN : c.chartrain@bonnetable.fr

COMMISSION AMÉNAGEMENT DE LA VILLE

- Alain BLOT : a.blot@bonnetable.fr
- Alain GODET : a.godet@bonnetable.fr

COMMISSION ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Jean-Louis TORTEVOIS : jl.tortevois@bonnetable.fr
- Lisiane GUILLARD : l.guillard@bonnetable.fr

COMMISSION CITOYENNETÉ, PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE, COMMUNICATION

- Amélie LECAS : a.lecas@bonnetable.fr
- Thierry LEMONNIER : t.lemonnier@bonnetable.fr

Crédits photos : Noémie Baltazart, Frédéric Barré, Catherine Chartrain, Nathalie Courtan, Aurélia Dupont, Sabrina Foulard, Amélie Lecas, David Léguillon, Thierry Lemonnier, Marie Monceaux, Séverine Piette, Jean-Louis Tortevois, Jean Pierre Vogel, l'ACIB

Contributeurs (teurs) : Frédéric Barré (directeur de la publication), Cindy Aumont, Jean-François Avenard, Noémie Baltazart, Alain Blot, Clarisse Bourgoin, Virginie Boutantin, Catherine Bouttier, Catherine Chartrain, Nathalie Courtan, Aurélia Dupont, Sabrina Foulard, Alain Godet, Manuela Gouet, Amélie Lecas, David Léguillon, Thierry Lemonnier, Marie Monceaux, Séverine Piette, Guylène Samson, Jean-Louis Tortevois, l'ACIB.

Création graphique et impression :

Imprimerie CRES à Bonnetable
02 43 29 31 57

Le mot du Maire

**Chères Bonnétabliennes,
chers Bonnétabliens,**

Après deux années passées à subir la crise liée à la pandémie du Covid19 et à gérer ses conséquences, l'ensemble de l'équipe municipale s'est attaché à mettre en œuvre le programme pour lequel vous nous avez élus et dont vous attendez la mise en place. Ce programme était axé sur la concertation citoyenne, le cadre de vie, le développement de notre ville et basé sur nos valeurs, notamment d'honnêteté et de respect de la personne. Ces valeurs humaines nous amènent parfois à prendre des décisions qui peuvent heurter les partisans de la rigueur financière stricte, mais des décisions tellement importantes pour la qualité du service rendu aux Bonnétabliens. C'est en ce sens

qu'un poste de responsable de la restauration scolaire a été créé et ce, malgré le reste à charge déjà important pour la commune pour le bon fonctionnement de celle-ci. En effet, dans un souci de proposer une restauration de qualité, de devenir autonome dans l'approvisionnement des denrées d'ici un an et de lutter contre le gaspillage alimentaire, le recrutement de ce responsable a été une évidence. L'entreprise qui approvisionnera cette dernière année de transition a été choisie également pour ses valeurs environnementales et pour ses choix en faveur d'une économie durable.

Ce début d'année a vu la réalisation de la première phase du projet central de notre mandat, celui pour lequel vous nous avez plébiscités : l'aménagement du jardin public.

Comme nous nous y étions engagés, les axes de travail ont été définis grâce à la concertation citoyenne menée l'année dernière. Une première tranche axée sur la sécurité (avec l'aménagement de la rue de la Prairie), sur l'esthétique (avec l'enfouissement de la ligne haute tension), sur l'accessibilité (avec la réalisation de plus de 2 km d'allées) et enfin sur le reboisement du parc (avec la création d'un verger et de nombreuses plantations d'arbres et haies). Ce reboisement étant garanti, les arbres n'ayant pas survécu à ce printemps sec seront remplacés dès cet automne.

Le deuxième projet majeur de notre mandat est la mise aux normes de notre réseau d'assainissement. Les travaux ont débuté ce mois de juillet et se termineront en fin d'année. En attendant la troisième phase, cette deuxième partie est essentielle pour le développement de notre ville, afin d'avoir des rejets post-station d'épuration conformes et, donc, de pouvoir passer à la phase active de notre projet de lotissement par exemple.

Au-delà de ces projets structurants, nous lançons - conformément à nos engagements - cette année aussi des projets de services comme l'auto partage Mouv&Go, des projets environnementaux comme les audits énergétiques des bâtiments communaux, le refuge LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) sur une partie du jardin public, des projets sociaux comme les jardins partagés ou encore des projets éducatifs par une dotation de matériels informatiques d'ampleur, par des travaux de sécurisation des écoles.

Je vous souhaite un agréable été, peut-être dans les allées du jardin public, et d'ores et déjà une bonne rentrée de septembre.

Frédéric Barré
Maire de BONNETABLE



Je reçois sur rendez-vous, à la Mairie, et me déplace aussi à domicile pour les personnes à mobilité réduite.

Solidarité Ukraine

Collecte de dons en faveur du peuple ukrainien

En mars dernier, le partenariat entre l'Association des Maires de France et la Fédération de la Protection Civile a été décliné à l'échelle départementale afin de permettre aux communes sarthoises d'effectuer des dons pour venir en aide au peuple ukrainien.



Le premier camion, bien rempli, en partance pour Changé

Ce partenariat a permis de proposer une solution logistique de collecte et d'acheminement des dons sur place, afin d'apporter une réponse immédiate aux besoins urgents des populations déplacées et vers l'Ukraine. Les communes, qui le souhaitaient, étaient invitées à communiquer auprès de leur population la liste des dons matériels d'urgence et de biens de première nécessité établie par la Protection Civile.



La salle des commissions transformée en lieu de collecte

Une dynamique de solidarité sarthoise s'est alors enclenchée et c'est tout naturellement que la commune de Bonnétable s'y est associée. Dès le 9 mars, agents et élus municipaux ont réceptionné et pré-trié les nombreux dons bonnétabliens. Ce sont finalement deux camions bien remplis qui ont été acheminés le vendredi 11 mars, puis le mercredi 16 mars, sur le site de collecte départementale, un local mis à disposition par la commune de Changé. Pour les vêtements déposés après le vendredi 11 mars, la Protection Civile ne les prenant plus et les donateurs avertis, c'est la communauté Emmaüs qui a bénéficié de ces dons.

La municipalité tient à remercier les habitants, entreprises, commerçants et professionnels de santé ayant participé à cet élan de solidarité. Grâce à vous, de nombreux produits d'hygiène, de matériel médical, de couvertures et de vêtements ont été collectés.

Accueil des ressortissants ukrainiens

Un autre axe, dans cet élan de solidarité nationale, portait sur l'hébergement des ressortissants ukrainiens. Un logement communal se libérant le 1^{er} mai, le Conseil municipal s'est donc positionné favorablement en mars sur la mise à disposition de cet hébergement.

Ainsi, le 9 mai, six personnes adultes (un couple et quatre femmes de 24 à 51 ans) se sont installées dans notre ville. Afin de les accueillir et de favoriser au mieux leur insertion, un large partenariat local s'est mis en place. Il a permis d'une part le déclenchement d'une aide administrative, alimentaire, vestimentaire et d'accompagnement aux soins et à l'emploi et d'autre part - ce n'est pas la moindre - la création de liens avec les habitants de la commune tout en favorisant leur apprentissage de la langue française au quotidien et lors de cours spécifiques.

Encore une fois, le tissu local a su se mobiliser rapidement et a permis de mettre en place de bonnes conditions d'accueil pour ces personnes déracinées de leur pays et de leur mode de vie à cause de la guerre. Dans cette mission, la commune et le CCAS ont pu être épaulés notamment par le Centre Social Intercommunal, les Restos du Cœur, le Secours Catholique, l'espace de co-working Maine Saosnois, des associations sportives telles que la gymnastique volontaire et le yoga. Sans oublier les bénévoles qui ont donné de leur temps pour effectuer des trajets d'accompagnement vers les structures administratives.

SOLIDARITE

UKRAINE

VOTRE COMMUNE ET LE CCAS SE MOBILISENT

Une collecte est prévue en mairie (entrée coté presbytère) le :

- Mercredi 9 Mars 2022 de 15h à 17h
- Jeudi 10 Mars 2022 de 16h à 18h
- Vendredi 11 Mars 2022 de 9h à 12h
- Samedi 12 Mars 2022 de 9h à 12h

Pour l'accueil de réfugiés ukrainiens, la mairie en lien avec la préfecture recense les foyers volontaires.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :
la Mairie au 02 43 29 30 20 ou le CCAS au 02 43 28 52 74

La municipalité et le CCAS vous remercient de votre générosité.

LISTE DE DON

Logistique

Uts de camp
Tapis de couchage
Couvertures de survie
Vêtements

Matériel électrique
(Téléphones, tablettes, chargeurs, ordinateurs)

Hygiène

Gels & savons corps
Dentifrices
Brosses à dents
Couches & lait maternisé

Médicaments (non périmés)
Rasoirs
Mousses à raser
Serviettes hygiéniques

Secours

Gants à usage unique
Masques chirurgicaux
Matériel de suture
Stouves médicinales
Bandages élastiques
Diamants

Lecteurs à glycémie
Pansements hémostatiques
Pansements
Solutions antiseptiques
Matériel médical
(Respirateurs, défibrillateurs, etc.)

Les produits et matériels collectés

Pause détente et atelier collectif « Bien-Être »



Application d'un masque maison confectionné par les participants

« Difficile de prendre soin de soi lorsqu'il s'agit de concilier vie professionnelle et vie familiale », « Difficile de prendre le temps de le faire ou de franchir le pas pour s'y consacrer », « Difficile de s'accorder une pause pendant un moment ». Ce sont les constats partagés par la référente famille du Centre Social Mazagran de la Communauté de Communes Maine Saosnois et la responsable du Centre Communal d'Action Sociale lors de leurs échanges avec les familles. De plus, on

peut observer que la crise sanitaire a renforcé un sentiment d'anxiété et que les habitants ont de plus en plus besoin de se confier et de « lâcher prise ». Grâce à l'intervention de Tatiana Gaulard, naturopathe et socio-esthéticienne, mère de famille également, qui intervient aussi auprès des personnes âgées de la résidence Bellevue, deux actions sur le thème du bien-être ont été mises en place.

Atelier bien-être tous publics en partenariat avec le Centre Social Intercommunal Mazagran



Fin d'atelier avec un massage individuel pour chaque participant

Deux dates ont été retenues, le mardi 17 mai de 18h à 20h et le samedi 4 juin de 10h à 12h afin de permettre aux personnes en activité de participer à cette première action.

Moment de partage et de bonne humeur, ces ateliers ont permis à 14 personnes de profiter des conseils et de l'expérience de Tatiana pour confectionner des produits « maison » qu'elles pourront refaire chez elles tels qu'une infusion drainante, un soin du visage réalisé à moindre coût (miel, huile d'olive, sucre et fromage blanc). L'atelier s'est prolongé par un temps d'échanges sur les points de réflexologie.

Pause détente pour les bénéficiaires de la distribution alimentaire



Massage du visage pour une pause détente

Tatiana a souhaité aussi proposer une action bénévole au profit des bénéficiaires de la distribution alimentaire qui n'ont pas forcément les moyens financiers de s'offrir un temps pour prendre soin d'eux.

Ainsi, le 7 mai, des séances de massage d'une vingtaine de minutes sur la partie

du corps choisie par le bénéficiaire : dos, mains/avant-bras, pieds/jambes, visage/épaules ou bien encore un mini soin Reiki avec simple imposition des mains ont été aussi proposées.

Sur un fond musical doux, les bénéficiaires ont pu venir se relaxer et pour certains découvrir les massages. Tous sont repartis satisfaits et détendus et espèrent pouvoir vivre à nouveau ce type d'action.

Un grand merci à Tatiana pour son initiative et le confort qu'elle a procuré à tous les participants en partageant son savoir-faire.

Témoignages :

Manuela : "Je n'avais jamais fait de massages, ça fait du bien, ça détend, on recommencera"

Sophie : "Ça fait du bien, ça m'a apaisée"
Catherine : "Madame donne de très bons conseils. C'est très agréable, un bon moment de détente. Je me sens légère."



La table de massage est prête

Zoom sur l'avancée des travaux du jardin public

Le programme pour lequel vous vous êtes élus avait pour projet phare l'aménagement du jardin public.

Après 2 ans de préparation, de conception et de concertation menées pour recueillir les attentes de chacun, les premiers travaux ont débuté courant décembre 2021.

Le réaménagement du parc étant scindé en plusieurs phases, il se poursuivra donc sur plusieurs années.

LES ÉVOLUTIONS :

Avec un peu de retard, la première phase de travaux vient de s'achever.

Comme vous avez pu le constater, l'aspect de notre parc a été modifié ces derniers mois :

- **Des arbres en mauvais état sanitaire et dangereux ont été abattus puis remplacés par de nouvelles essences locales.**

À l'entrée du parc, une haie champêtre a été plantée à 1,50 m de la grille pour faciliter l'entretien. Près de la grille de la demi-lune et de la rue, des massifs de vivaces viennent compléter l'ensemble.



Les allées ont été redéfinies



Plantations de nouvelles essences dans l'allée de chasse

- **Les allées ont été redéfinies**

Vous avez certainement pu découvrir et déjà apprécier vous promener sur l'allée de chasse réalisée en sol stabilisé (allée partant du château puis traversant la rue de La Prairie et se prolongeant entre les étangs) et revenir en longeant le Tripoulin jusqu'au lavoir sur l'allée retour pourvue du même revêtement. Différentes essences d'arbres ont également été plantées de part et d'autre de ces deux allées.

- **Aménagement de la rue de la Prairie**

Un béton désactivé vient traverser la rue de la Prairie dans la continuité des allées mettant en valeur cette portion de route avec un aménagement de chaussée par rétrécissement. Ces aménagements ont pour objectif essentiel la sécurisation des passages piétons en leur donnant priorité et en faisant ralentir les véhicules.



La sécurisation rue de la prairie

- **Création d'un verger dans la seconde partie du parc**

Après avoir observé les moutons d'Ouessant, vous découvrirez le verger

Catherine Paysan qui, par ses quelques arbres fruitiers déjà plantés (poirier, pommier, cerisier, mirabellier, noyer, châtaignier, cognassier et cormier), vous ravira lors de vos passages.

Ce verger sera complété lors de la deuxième phase d'aménagement pour le densifier et occuper l'espace laissé vacant par l'enfouissement de la ligne à haute tension.

ET EN CHIFFRES :

Au total, ce sont 293 arbres et arbustes qui ont été plantés tels que des séquoias sempervirens, des platanes ou différentes espèces de saule ainsi que 850 ml de haies champêtres.

Pour les matériaux, ce sont 1143 m³ de GNT (pierres de sous-couche pour assurer la stabilité des allées et le maintien de la couche de finition) et 555 m³ de stabilisé ocre (pour une finition s'intégrant parfaitement dans le paysage et assurant une facilité de déplacement) qui ont été utilisés.

Ces volumes donnent une idée de l'ampleur de la tâche pour redessiner les allées principales et rendre accessible l'ensemble du parc à tous.

ET APRÈS :

La première phase à peine réceptionnée, les travaux de réflexion pour la seconde débiteront dès cette fin d'année. Ils seront de nouveau menés sous l'égide du Cabinet ZEPPELIN.

Nous ne manquerons pas de vous consulter de nouveau par sondage, rencontre sur le terrain ou encore par le biais d'une réunion publique.

Fleurissement de l'église d'AULAINES

Il était une fois 2 de nos agents des espaces verts, Cécile et Bruno, qui allaient en formation sur les fleurs spontanées en Sarthe, le 17 juin 2021, à Maigné, village à 15 minutes de La Suze.



Le bourg de Maigné

Cette formation, organisée par le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), visait à favoriser l'implantation de végétaux locaux pour le fleurissement des villes, car ils ont l'avantage d'être adaptés aux sols et aux climats et donc plus rustiques, moins exigeants en eau, moins onéreux à l'achat.

Ce qui a le plus plu à nos agents, et ce qu'ils ont emporté avec eux ?

Dans ce village à l'architecture ancienne, la végétation s'épanouit aux pieds des maisons en pierre, dans le cimetière. Y compris celles qui sont souvent considérées comme de mauvaises herbes car elles poussent facilement et spontanément (pissenlit, pâquerettes, coquelicot, liseron...).

Dans les parterres fleuris, elles sont conservées et s'intègrent parfaitement, permettant de valoriser délicatement certains espaces de la commune, à côté d'autres plantes vivaces rustiques comme la valériane, l'érigéron, la coquelourde. A Maigné comme à Bonnetable, il existe des espaces verts très différents.

Quand Cécile et Bruno sont revenus dans leur service, ils ont eu envie de faire bénéficier notre commune de leur découverte. Ils ont construit un projet de mise en valeur de l'église d'Aulaines, mettant en place un fleurissement tout au long des murs, soigneusement choisi et paillé. Dans quelques années, des hydrangeas, des sédums, des valérianes et d'autres vivaces coloreront la façade de l'église.

Pour aller plus loin :

- Inscription aux ateliers du CAUE : www.caue-sarthe.com/programme-2022-formations-ateliers
- Une fiche pratique du CAUE sur la flore vivace et spontanée www.caue-sarthe.com/?portfolio=les-plantations-vivaces

Partenariat LPO

La convention signée entre la LPO Sarthe et la Commune de Bonnetable le 11 décembre 2020 créait une zone refuge, c'est à dire un espace public (dans le cas du parc), sur laquelle la commune s'engage volontairement à préserver et protéger la nature au sens large (faune et flore sauvage, sol, environnement...) afin de protéger la nature de proximité, de sensibiliser le grand public et de permettre une gestion durable de nos espaces verts, en bénéficiant de l'accompagnement scientifique et technique d'une association reconnue.

Entre décembre 2020 et février 2021, messieurs Bouton et Moquet, experts faunistiques, sont venus relever la présence sur le parc des différentes espèces d'oiseaux nicheurs (et ceux hivernant sur place), de papillons, de libellules et demoiselles, de criquets, grillons et sauterelles, de chauves souris et des amphibiens, grâce à 15 stations d'observation.

En mars 2022, le plan de gestion a été

présenté aux élus et aux responsables des services techniques pour permettre d'intégrer les réalités d'usage et d'entretien et la préservation de la biodiversité du parc public face au château. Malgré le potentiel, une faible diversité liée à des pratiques d'entretien peu différenciées est constatée pour l'ensemble de ces catégories d'animaux. Des préconisations de gestion, en accord avec l'aménagement du parc, ont été listées pour chaque milieu (espaces aquatiques, prairies humides, pelouses sèches...).

Les principales sont :

- la limitation du nombre de fauches dans les espaces moins utilisés par l'humain,
- la diversification des espèces végétales (notamment les espèces fleuries pour les papillons et libellules et les végétaux à graines ou les arbustes à baies pour les oiseaux),
- l'installation des gîtes adaptés pour attirer les espèces (nichoirs, haies plessées...).

Des élus et des agents chargés de l'entretien ont été formés mi-mai 2022 pour apprendre à appliquer ces préconisations.

En 2025, les inventaires des mêmes espèces seront de nouveau réalisés afin d'évaluer l'efficacité des nouvelles mesures de gestion prises dans le parc à partir de 2022.

Pour aller plus loin :

L'ensemble du document LPO, avec les résultats des inventaires par espèces, est disponible sur demande à l'accueil de la mairie.

POUR DÉCOUVRIR LE REFUGE DU PARC :

- Une animation famille aura lieu la 2^{ème} quinzaine de septembre sur inscription
- Une animation scolaire aura lieu le 4 octobre prochain
- Des panneaux pédagogiques sont en cours de construction

2022 : un budget sain et adapté aux besoins

Bien que fortement impacté par les effets de la crise, liée à la pandémie du Covid-19, le compte administratif 2021 s'est soldé par un excédent de 1.098.000 euros qui nous permettent de rembourser les emprunts, d'autofinancer les investissements de l'année 2022 (hors investissements exceptionnels) et de pouvoir maintenir un service de qualité à la population.

Cela est permis par une rigueur budgétaire menée depuis plusieurs années, en optimisant nos recettes et en maîtrisant les dépenses. Le conseil municipal a décidé de faire profiter les Bonnétabliens de cette gestion en baissant les taux d'impositions communales de 2,5% pour compenser aux trois quarts la revalorisation des bases locatives décidée par l'État.

C'est donc un manque d'environ 40.000 euros de recettes municipales supplémentaires qui a été décidé pour diminuer la pression fiscale sur les Bonnétabliens.

Une fois les annuités des emprunts remboursées, ce sont 750.000 euros qui ont été répartis pour les investissements 2022, avec en premier lieu le financement du reste à charge de la première phase des travaux de réaménagement du jardin public (300.000 euros avant la réception du legs de Catherine Paysan).

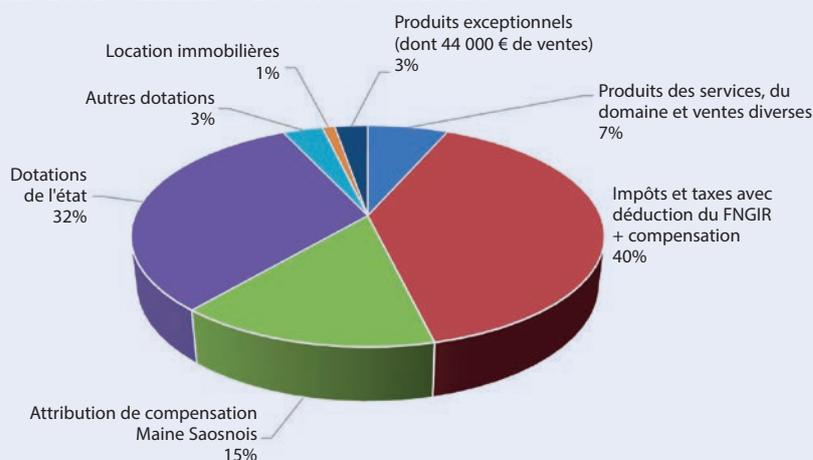
Comme chaque année, priorité est donnée aux subventions allouées aux associations tout en étant garants de leur bonne utilisation (le conseil municipal a aussi voté l'achat d'un nouveau minibus pour le mettre à disposition des associations), à la réfection de la voirie, à la poursuite du programme pluriannuel de rénovation des trottoirs (100.000 euros) et enfin priorité est également donnée aux écoles dans le but d'améliorer les conditions d'accueil et d'enseignement. Cette année 30.000 euros sont consacrés aux équipements de sécurité et d'aménagements des cours et bâtiments et 80.000 euros dans l'équipement global des écoles en matériels informatiques, tant en ordinateurs qu'en vidéoprojecteurs interactifs, ce qui permettra à l'ensemble des enfants d'avoir accès aux nouvelles pédagogies.

Cette année verra aussi la poursuite des travaux de mise aux normes du système d'assainissement de la commune, financés en majorité par le « budget assainissement » sauf pour les travaux sur les canalisations d'eaux pluviales qui, eux, doivent être financés par le « budget général » de la commune. Lors de la première phase des travaux en 2018, sur une enveloppe globale de 2.200.000 euros, 315.000 euros

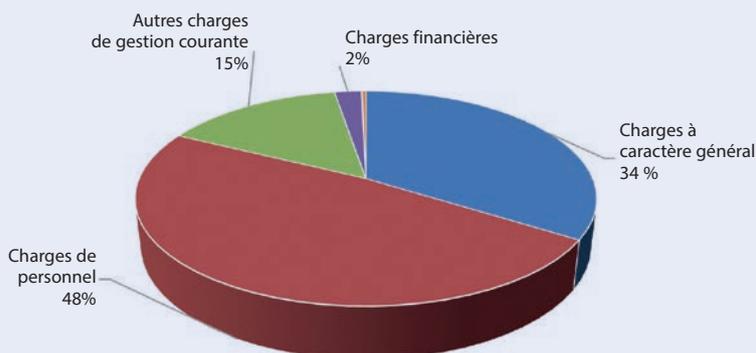
avaient dû être impactés sur le « budget général » et autofinancés par l'épargne car il y avait peu de projets autres et conséquents à l'époque.

Cette année, le montant total des travaux s'élève quasiment à 3.000.000 euros TTC, dont 1.135.000 euros pour le réseau d'eaux pluviales et financés par emprunt sur le « budget général ».

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



Quelques nouveautés dans les écoles

En conseil municipal, plusieurs projets pour les écoles ont été votés.

Pour l'école élémentaire, deux vitrines d'affichages fermées vont être mises en place à l'extérieur pour faciliter la communication avec les parents.

En ce qui concerne l'école maternelle, une vitrine sera de la même manière mise en place à l'entrée principale.

Des étagères vont également être installées dans la salle de motricité et dans un couloir entre deux salles de classe, afin d'optimiser les espaces et de faciliter le rangement du matériel.

Ensuite, dans la cour, en remplacement de la cabane à vélos actuelle qui est devenue très vétuste, une autre sera installée.

En lien avec le plan PPMS (de mise en sécurité en cas d'évacuation pour force majeure), un portillon va être mis en place du côté du Lidl pour permettre une sortie des enfants plus sécurisée.

Enfin, dans les deux écoles élémentaires (Catherine Paysan et le Sacré-Cœur), ce qui était prévu pour l'équipement informatique reste en cours.

LE RESPONSABLE DE LA CANTINE

Julien Chevereau, 37 ans, habitant à Arnage, vient d'être nommé responsable pour la cantine qui regroupe la livraison à l'école maternelle, le service sur place de l'élémentaire et du Sacré-Cœur, ainsi que quelques repas pour la résidence autonomie. Il a pris ses fonctions le 1^{er} juin. Ses missions sont la gestion du restaurant scolaire, ce qui comprend : la gestion de l'équipe, le suivi des livraisons, l'optimisation du service des agents.

Nous avons pu lui poser quelques questions, une semaine après sa prise de fonction.

Quel est votre parcours ?

J'ai passé mon bac professionnel hôtellerie restauration au lycée Sainte-Catherine au Mans.

Ensuite, je suis parti faire mon service militaire. Une fois revenu, je suis allé faire une saison à l'île de la Réunion en tant que cuisinier. Cela a été très formateur et enrichissant.

De retour en métropole, j'ai été pris comme chef itinérant pour un prestataire. J'étais titulaire d'une cuisine centrale



Julien Chevereau a plein d'idées pour la cantine

et je faisais des remplacements en cas d'absence sur site.

Enfin, de janvier 2015 au 31 mai de cette année, j'étais second de cuisine pour la commune de Mayet.

Qu'est-ce qui vous a motivé pour venir à Bonnetable ?

C'est tout simplement le fait que je puisse évoluer professionnellement. C'est toujours intéressant de se lancer des challenges personnels.

Avez-vous des projets que vous aimeriez développer ?

Bien sûr, j'en ai plein. A plus ou moins

long terme, je souhaiterais que les élèves redeviennent autonomes en se servant au plateau plutôt qu'un service à l'assiette actuellement. Ensuite, j'aimerais améliorer le restaurant scolaire en changeant les bancs et en y mettant des chaises. Un coup de peinture sur les murs rendrait le cadre plus agréable, ainsi que l'agrandissement de l'espace d'accueil du restaurant pour que chacun puisse prendre son repas dans un temps idéal.

A long terme, la mise aux normes de l'îlot de service sera indispensable. De plus, elle permettra aux élèves d'être déjà adaptés au fonctionnement en arrivant au collège.

Des nouvelles du jardin collectif, solidaire et pédagogique

L'été dernier, un rêve collectif prenait forme : le CCAS, le centre social intercommunal, l'EPHAD, les écoles publiques et privées, des associations dont TARMAC, les jardiniers sarthois et Ensemble si on sortait, les espaces verts communaux se mettaient à pied d'oeuvre avec le soutien et la coordination de la municipalité (environnement et affaires sociales) pour rendre possible l'existence d'un jardin public collectif, solidaire et pédagogique, derrière la résidence Bellevue.



Les menuisiers en devenir du lycée de Perseigne

L'objectif : créer un lieu paisible, beau, public, où il est possible de se promener et d'apprendre ensemble, en faisant et en se rencontrant. Et aussi de faire vivre la solidarité et la citoyenneté en produisant des légumes de qualité pour des personnes qui n'y ont que peu accès.

Avec l'octroi d'une subvention étatique et grâce à l'accord de Sarthe Habitat (propriétaire), le top départ est donné à l'automne 2021. La création d'un espace quasi entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite et dédié au jardinage est désormais une réalité : carrés potagers surélevés, allée piétonnière PMR bordée de plantes comestibles (petits fruits, aromatiques, fleurs comestibles) plantées lors d'une journée participative, jachère fleurie ont été joyeusement et collectivement produits pendant l'automne et l'hiver.

L'appel à dons continue : si vous avez des pots, des boutures ou des plants, des petits outils à donner, ils sont les bienvenus et vous pouvez les porter au centre social intercommunal Mazagran.

Depuis mars 2022, des animations pédagogiques ont lieu chaque semaine avec l'association Grain de Pollen, nos agents communaux et l'animateur environnement du Centre social, ainsi que l'intervention bénévole de Fâne de légumes, au bénéfice des écoles et des habitants de la résidence autonomie et de l'EPHAD. Entre ces animations, ceux de la résidence Bellevue prennent vaillamment le relais pour l'entretien des semis et plantations. Bravo et merci à eux, qui sont particulièrement attentionnés. Toutes les activités sont conçues et réalisées en partenariats locaux : les bancs ont été réalisés par nos services à partir de gabions achetés auprès de BricoPro, les tables de pique nique ont été commandées au lycée professionnel Perseigne de Mamers, auprès de l'équipe de première année des menuisiers fabricants encadrés par monsieur Avignon.

Plein de projets annexes ont vu le jour : installation de compostage et d'un poulailler, ruches, plantation de fruitiers. D'autres sont en cours, comme l'aménagement d'une haie plessée, d'une pergola avec treille de vigne, d'arches fleuries.

Participez vous aussi au jardin lors des animations pédagogiques hebdomadaires : retrouvez les informations dans la presse locale ou sur le site internet de la commune.

La participation est gratuite mais se fait sur inscription (par mail à n.baltazart@bonnetable.fr ou auprès du service Famille du centre social intercommunal Mazagran)

La journée portes ouvertes du 25 juin a permis de présenter cet espace « tout nouveau tout beau » aux habitants de Bonnetable que nous espérons accueillir plus souvent pour les animations, le jardinage. Elle a été l'occasion de nouveaux partenariats (avec le Super U de Bonnetable, l'association culturelle intercommunale).



Les carrés potagers

Nous souhaitons bonne continuation à cette belle dynamique collective et humaine !!!

Pour en savoir plus et rejoindre le projet, vous pouvez vous adresser à la mairie de Bonnetable, ou à Noémie Baltazart (n.baltazart@bonnetable.fr) ou auprès du service Famille du centre social intercommunal Mazagran.

Une journée au Sénat avec le Conseil municipal "Jeunes"

Les vacances de Pâques ont été mises à profit pour ceux qui, parmi les membres du Conseil municipal "Jeunes", souhaitent visiter le Sénat. Un car a donc été affrété spécialement pour la vingtaine d'enfants présents ce jour-là, ainsi que les 10 adultes encadrants qui ne se sont pas fait prier pour les accompagner à la capitale.



Séance de questions des enfants au sénateur

Ils se sont forcément levés tôt ce mercredi matin du 20 avril, pour prendre le car en direction de Paris. L'occasion pour beaucoup de constater les bouchons de la circulation, les nombreux convois qui font stopper le bus, quand ce ne sont pas les ambulances, avant de descendre enfin devant le Palais du Luxembourg. Ensuite, il faut pointer sur le trottoir la liste des invités du sénateur Jean Pierre Vogel, coller un badge qui doit rester visible et passer à la détection au poste de sécurité, avant d'être reçus par l'une de ses deux assistantes parlementaires.

Mais une fois à l'intérieur, quel spectacle : on ne sait plus où donner de la tête et des yeux. La demeure royale de Marie de Médicis vous enveloppe et vous émerveille. Les enfants sont visiblement saisis par le rouge sang des moquettes qui recouvrent la totalité du sol, la taille immense des lustres allumés pour la visite. De même pour les dorures des couloirs rectilignes ou arrondis, comme des salles qui se succèdent en enfilade. Les plus grands admirent aussi, aux murs ou aux plafonds les peintures de maîtres, les miroirs ciselés, la grandeur des fenêtres donnant sur le célèbre jardin par exemple.

Après un passage très apprécié au luxueux bar pour une collation "viennoiseries et jus de fruit", la visite se poursuit. C'est l'entrée dans le fameux hémicycle, où siègent les 348 sénateurs de France dont les 3 dévolus à la Sarthe et élus par les grands électeurs. Là encore, surprise et

émerveillement mêlés au milieu des balcons qui font penser à un théâtre à l'italienne. Les bancs sont finalement assez serrés autour du perchoir de l'orateur et du bureau du Président Gérard Larcher, encore plus haut lui-même. Quant aux réflexions, on a entendu : "C'est plus petit qu'à la télé ? Elle est où sa place à monsieur Vogel ? Les grands écrans, ça sert à quoi ? Et les petits sur les bureaux ? Qui sont les grandes statues en haut derrière ?" Autant de questions qui ont montré le réel intérêt de la démarche auprès des jeunes.

Le groupe s'est ensuite rendu dans la bibliothèque principale donnant sur le parc, où se trouve une longue galerie servant de salle de lecture avec 20.000 livres entreposés. Des étagères en bois, des échelles pour accéder aux plus hauts ouvrages, et puis de la dorure et des plafonds peints par Eugène Delacroix. Du luxe, de l'histoire et du silence que l'on respecte, c'est aussi l'endroit où l'on trouve les dernières publications, de la politique à l'environnement.

Séance photo dans la galerie principale, devant les 28 drapeaux des pays de la communauté européenne et, après le sérieux des enfants qui ont senti l'importance de l'instant, moment de détente au contraire avec une distribution à tous des pièces d'or du Sénat par Jean Pierre Vogel. C'est encore la visite

de l'autre bibliothèque, celle qui recèle 80.000 volumes précieux et chargés d'histoire, et dont l'accès est en principe interdit au public mais qu'il est permis de voir grâce à la présence du sénateur.

Le parcours dans le palais se termine avec la salle du livre d'or. Elle rassemble



La salle du livre d'or

tout ce qui subsiste de la décoration d'origine du palais de Marie de Médicis : on dirait l'intérieur du tombeau d'un pharaon égyptien. Lorsque la porte est refermée, impossible même de deviner où se trouve la sortie. Et avec les glaces, la lumière sur les dorures, c'est impressionnant !

Tant de belles images feraient oublier de pique-niquer dans le beau jardin du Luxembourg, où le soleil donne ce jour-là un air d'été à la visite. Et sur le chemin du retour dans l'après-midi, encore quelques commentaires des enfants, et puis d'un seul coup, plus rien, ils se sont endormis !



Photo officielle devant les drapeaux

Les futurs travaux d'assainissement

Lors de notre mandat précédent, un des grands chantiers que nous avons à mener était l'assainissement.

Le réseau est souterrain donc invisible, mais indispensable dans le quotidien de chacun ; son entretien régulier et son développement sont des priorités.

Pour faire face à un réseau extrêmement vieillissant et suite à une procédure judiciaire pour pollution du Tripoulin, nous avons lancé, dès 2014, une étude afin d'établir un schéma directeur d'assainissement en vue de réaliser un bilan précis sur l'état et le fonctionnement du réseau.

Le constat a été sans appel : des travaux sont à mener.

D'une part, une grande partie de notre réseau est en unitaire, c'est à dire que les eaux usées et les eaux pluviales

transitent dans les mêmes canalisations vers la station d'épuration, d'autre part, ce réseau est vétuste.

La première phase de travaux à avoir été réalisée fut la station d'épuration avec une remise aux normes et l'installation d'un dégrilleur permettant de récolter les déchets grossiers : bouteilles, sable, papiers, plastiques...

Ensuite, un bassin de rétention (ou bassin tampon) a été créé. Celui-ci est enterré à l'entrée du jardin public et peut contenir 500 mètres cubes. Il se remplit par l'excès d'eau qui repart à la station en période plus calme.

La dernière partie des travaux consistait à la mise en séparatif des réseaux : un

réseau pour les eaux usées et un réseau pour les eaux pluviales.

Cela a déjà été réalisé lors de la phase 1 des travaux dans les rues de Luynes, Saint-Étienne, Foch, Saint-Sulpice et dans les avenues du Maréchal Leclerc et de la Forêt.

En ce qui concerne notre mandat actuel, il est urgent de lancer le projet de la phase 2, qui commence cette année afin de continuer à urbaniser notre ville. Notre station reçoit en effet toujours trop d'eaux.

Cette deuxième phase se situe dans la zone nord de la ville qui est séparée en deux axes appelés : « axe sud » et « axe nord ».

Etat des lieux pour l'axe SUD entre la rue du 11 Novembre et celle du Maréchal Joffre

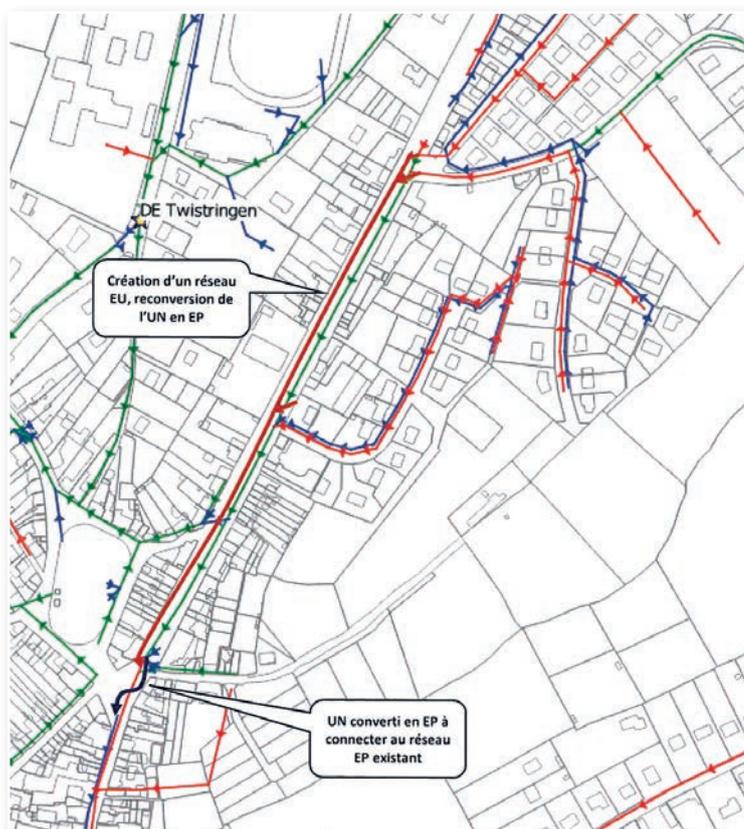
- Les rues Onias Martin, Montfélé et La Chesnaie sont en séparatif et se connectent ensuite sur le réseau unitaire.
- Le réseau séparatif rue du 11 Novembre ne commence qu'à la place de la Victoire. Il faut donc créer un séparatif entre les deux.

LEXIQUE :

EU	→ eaux usées
EP	→ eaux pluviales
UN	→ réseau unitaire
PR	→ poste de relèvement
STEP	→ station d'épuration

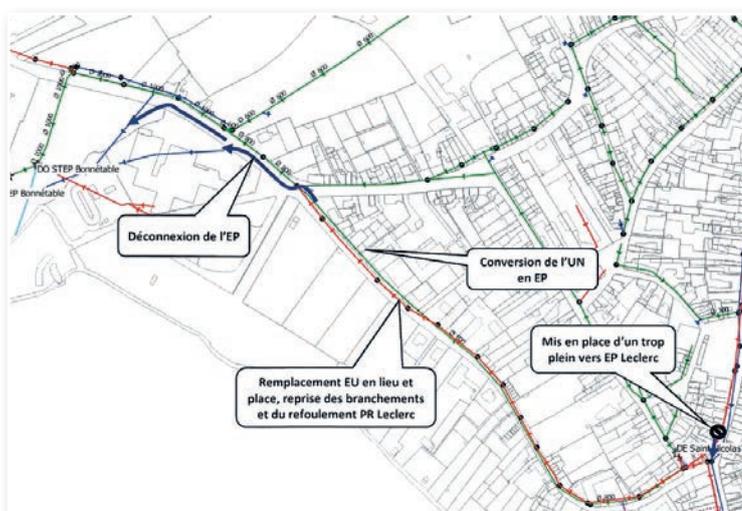
QUELQUES DATES DE TRAVAUX :

- Du 11/07 au 8/08 :
Rues Twistringen et Horncastle
- Du 11/07 au 29/08 :
Avenue du 10 Août 1944
- Du 29/08 au 21/11 :
Rue saint André de Gelly
- Du 26/09 au 17/10 :
Avenue du 11 Novembre



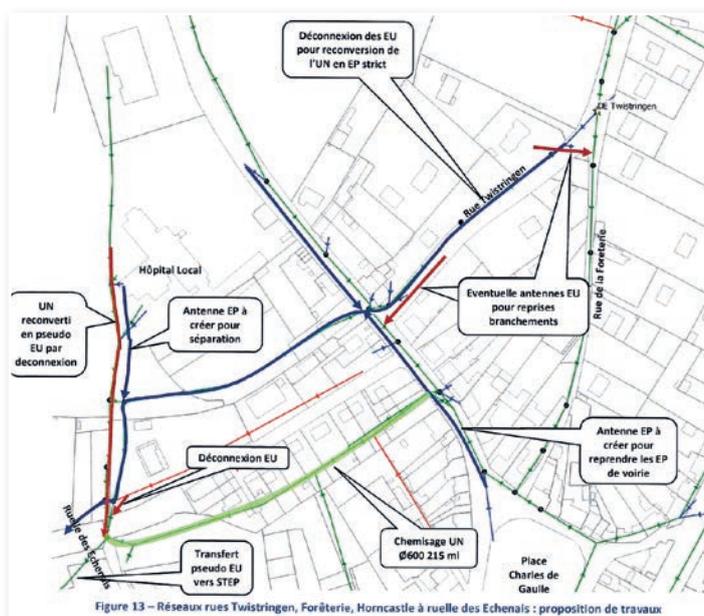
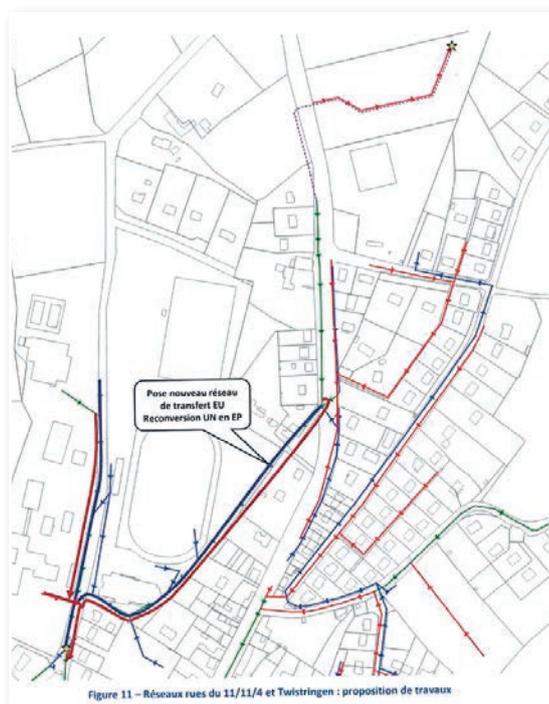
Travaux rue Joffre vers avenue du 10 Août 1944

- Rue Saint-André de Gelly, c'est en très mauvais état. Il y a une dégradation de surface, une attaque chimique, un effondrement partiel et un réseau amianté. La rue complète est donc à revoir. De plus, il y a des différences de cote. Il faut donc remplacer le réseau eau usée en diamètre 150.
- Pour l'avenue du 10 Août, nous avons actuellement un réseau unitaire diamètre 1000 qui reprend axes nord et sud de la ville et se dirige vers la station.
- Il faut créer un linéaire de 200 m pour que ces conduits collectent les eaux pluviales de la rue St André de Gelly et celles provenant de la prairie des Noés. Ces eaux rejoignent un fossé et la rivière.



Etat des lieux pour l'axe NORD Rue du 11 Novembre vers rue de Twistringen

Il faut réhabiliter le réseau unitaire par un chemisage et poursuivre la séparation des eaux en posant un nouveau réseau d'eau usée. L'ancien unitaire serait alors utilisé pour les eaux pluviales.



- Rue de Twistringen vers la ruelle des Echénaï : suite à la séparation en amont, les travaux proposés permettent de prolonger ce schéma de collecte jusqu'à la ruelle des Echénaï.
- Ruelle des Echénaï vers l'avenue du 10 Août 1944, ces travaux sont à réaliser dans la prairie des Noés. Le réseau unitaire est abandonné et un réseau d'eau pluviale de diamètre 800 et un réseau eau usée de diamètre 600 seront installés.

Le montant de ces travaux est de 2.500.000 euros HT, avec une aide de l'état de 481.830 euros. Nous attendons également des aides du Conseil départemental et de l'Agence de l'eau.

Le maître d'oeuvre retenu pour ce projet est le cabinet Artelia, représenté par madame Céline Ménard, responsable de mission et madame Laura Milesi chargée d'études. Le groupement d'entreprises choisi pour

ces travaux est DLE Ouest, HRC, REHA assainissement et SOGEA Ouest TP qui gère l'ensemble et représenté par Renan Le Bon. Les travaux débuteront mi-juillet pour se terminer aux environs de la fin d'année 2022.

Urbanisme : quelques rappels

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2022, VOUS
POUVEZ DEPOSER VOS DEMANDES
D'AUTORISATIONS D'URBANISME EN
LIGNE

Avec le **Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)**, vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne :

- Certificats d'urbanisme d'information (Cua) et opérationnel (Cub)
- Déclaration préalable (DP)
- Permis de Construire (PC)
- Permis d'Aménager (PA)
- Permis de Démolir (PD)



Plus de papier
à imprimer



Dépôt du dossier
à tout moment,
plus besoin de se
déplacer en
mairie



Suivi en temps
réel de votre
demande



Archivage de
l'ensemble de vos
demandes
déposées

À noter qu'il est
toujours possible
de déposer vos
demandes
directement à la
mairie ou par
courrier



RDV sur www.bonnetable.fr (Page
d'accueil/accès rapide/GNAU) ou sur
www.maineaosnois.fr
(Rubrique urbanisme > Guichet Numérique des
Autorisations d'Urbanisme)

Les autorisations d'urbanisme : complément d'information

Le dernier bulletin municipal de janvier 2022 consacrait sa page 5 aux diverses Autorisations du Droit des Sols, plus couramment appelées autorisations d'urbanisme ou de travaux. Si pour des constructions conséquentes, il paraît évident qu'une autorisation ou un permis puisse être demandé, il faut avoir présent à l'esprit que toute modification de l'aspect extérieur d'une construction (changement de couleur et/ou de matériau de l'enduit, des huisseries, de la toiture...) ou d'une propriété (pose d'une clôture, d'un portail...) doit faire l'objet d'une déclaration préalable avant travaux, que l'on soit situé ou non dans le périmètre d'un bâtiment classé comme le sont à Bonnetable le Château et l'Église d'Aulaines. À l'intérieur de ce périmètre, la consultation de l'Architecte des Bâtiments de France est requise et portera à deux mois (au lieu d'un) la durée d'instruction de la déclaration préalable. Ce dernier rédigera son avis sous forme de prescriptions obligatoires si les travaux concernés sont dans le champ de visibilité du monument ou non obligatoires hors champ de visibilité.

Travaux de rénovation : pensez au Guichet Unique !

Comme le précise également le bulletin de janvier dernier, la Communauté de Communes Maine Saosnois a mis en place un Guichet Unique de l'Habitat pour accompagner les habitants du territoire dans la réalisation de leurs travaux et surtout dans la constitution de leur dossier de demande d'aide financière. Pour cela, un seul numéro

de téléphone vers le cabinet INHARI (02 61 67 18 75) afin de prendre rendez-vous avec un conseiller lors de ses permanences dans les mairies des quatre villes pôles de Maine Saosnois : une demi-journée chaque semaine à Mamers, une demi-journée par semaine mais par alternance pour Bonnetable (le jeudi matin), Marolles et Saint-

Cosme. N'hésitez pas à appeler la mairie de Bonnetable (02 43 29 30 20) ou à consulter le site d'INHARI pour connaître les dates des prochaines permanences ! Cette opération durera au minimum trois ans mais nous espérons la prolonger de deux années supplémentaires.

Travaux réalisés

VOIRIE

Les agents de la commune ont dû intervenir pour réparer un regard au bas de la rue des Vignes. En effet des rats venant des égouts ont fait des trous qui ont entraîné un affaissement de voirie.



Réparation d'un regard

SERVICES TECHNIQUES

L'équipe des Services Techniques de Bonnetable compte aujourd'hui 17 agents. Vous retrouvez ces personnes sur la commune lors de leurs différentes tâches. Ils font partie intégrante de la vie communale.

Nous souhaitons la bienvenue à François Perronny arrivé dans l'équipe en octobre 2021, conducteur de tracteur, tractopelle et épaveuse.

À ses côtés se trouve Aurélien Thimon, qui a changé de poste grâce à une promotion interne en février 2022, agent d'encadrement pour le bâtiment et la voirie.

L'arrivée de nouveaux éléments permet un rajeunissement de l'équipe et influe sur le dynamisme du service.



Aurélien Thimon et François Perronny

TROTTOIRS

En mars 2022, au lieu-dit « La Grande Brancherie », il a été nécessaire de poser des bordures de trottoir afin de canaliser l'eau pluviale. Celle-ci s'écoulait chez un particulier.

Une bouche d'engouffrement a également été créée avec un avaloir.



Pose de bordures de trottoirs



Rendu après travaux à la Grande Brancherie

DÉSHERBAGE

Le désherbage de la commune est une problématique constante pour laquelle des solutions pérennes, et surtout compatibles avec les lois relatives à l'écologie, doivent être trouvées.

La machine à eau chaude est une de ces solutions. Même s'il est vrai que

les résultats ne sont satisfaisants qu'après plusieurs années d'utilisation, c'est une technique qui n'utilise pas de produits chimiques et qui pourtant arrive à atteindre la racine des herbes récalcitrantes.



Le désherbage thermique

Inauguration de la boîte à livres

« La magie est dans les livres »,
voici ce que l'on peut lire sur la première boîte à livres installée sur notre commune ! Longtemps attendue, elle a été inaugurée le 14 mai 2022 sous un soleil radieux avec une cinquantaine de participants.



Le CMJ devant la boîte à livres inaugurée

Cette boîte est l'aboutissement d'un projet né il y a 2 ans avec le Conseil municipal Jeunes en place à l'époque. Il a été repris cette année et a pu être concrétisé avec le nouveau groupe de jeunes élus.

VOICI EN QUELQUES ÉTAPES SON HISTOIRE :

En commission, les jeunes s'affairent pour rendre la ville plus accueillante. Le choix se porte sur l'installation d'un point lecture en libre-service : une boîte à livres !

Comment la personnaliser ?

Le C.M.J. propose aux enfants (des classes de CM1 /CM2) de soumettre des idées de noms pour baptiser la boîte. Sur l'ensemble des propositions, 3 seront retenues par les jeunes élus, et une validée par le conseil municipal : « La Magie est dans les livres »

Où la disposer ?

Après de nombreux débats, il est décidé de la rendre accessible au public dans l'espace jeux du jardin public rue de la Prairie à Bonnetable.

A quoi va-t-elle ressembler ?

Ronde, rectangulaire, sur-pied, posée, les choix ne manquent pas, tout comme les matériaux pour la construire : bois, métal, matériaux de récupération : les idées fusent, des dessins naissent ! Finalement la construction de la boîte

sera confiée aux services techniques avec un habillage bois pour se fondre dans le milieu du jardin public. Pendant la fabrication, les enfants s'activent sur la décoration.



J'ai trouvé ça cool que l'on puisse la décorer nous-mêmes

La thématique de l'évasion par la lecture est symbolisée sur la façade par les lettres qui semblent sortir des pages du livre. La boîte est terminée : place à l'inauguration !



On a bien travaillé, cela a mis du temps mais le résultat me plaît

La matinée débute par une chasse aux livres organisée par les animateurs David et Marie, avec une carte et un questionnaire sur la commune dans le but d'atteindre plusieurs objectifs : rassembler le public autour de la boîte, passer un moment ludique et convivial, découvrir le nouvel aménagement du



La chasse aux livres

jardin public et connaître sa commune. A la fin du parcours les participants déposaient pour chaque bonne réponse un livre dans la boîte.



Moi j'ai été fière et heureuse quand j'ai vu tout le monde qu'il y avait

Pour clôturer cette matinée, place à l'inauguration officielle par Monsieur le Maire, Frédéric Barré, accompagné d'élus, dont Thierry Lemonnier, Conseiller départemental, ainsi que Catherine Chartrain, adjointe aux Affaires scolaires. Un goûter était offert à chaque participant.

FONCTIONNEMENT

La Boîte à Livres propose un échange qui consiste à déposer un livre en bon état, peu importe le style, dans une boîte à disposition de tous pour qu'il puisse parvenir dans les mains de quelqu'un d'autre et se voir offrir une seconde vie. Chacun peut donc se servir librement et partager son goût de la lecture. Vous pouvez désormais déposer des livres que vous voulez partager, récupérer vos prochaines lectures et remettre les livres afin que d'autres en profitent.

Quoi de neuf à l'école élémentaire Catherine Paysan, place d'Armes ?

A L'ÉCOLE PUBLIQUE : LES ENFANTS MONTENT SUR SCÈNE



Les maternelles dansent à la salle Athéna à La Ferté-Bernard

Toutes l'année les élèves sont allés profiter de nombreux spectacles au Mans, à Mamers... à l'image des CP CE1 qui ont pu se rendre à un spectacle de danse contemporaine : « Le ballet junior de Genève » le jeudi 11 mars 2022, à Mamers. Deux chorégraphies très rythmées ont émerveillé nos petits élèves. Les enfants ont été impressionnés par les costumes dorés, les jeux de lumière et la chorégraphie musclée et percutante de la pièce. Un après-midi qui restera longtemps dans les mémoires...

Après plusieurs mois bien remplis en sorties, spectacles et projets divers, c'était au tour de nos élèves de se produire en spectacle. Trois grands moments ont donc ponctué cette fin d'année : la danse pour les plus petits, le chant pour les CP, CE et enfin le théâtre, la musique et le chant pour les grands de CM. Ils ont tous fait l'expérience de

se produire dans une salle de spectacle devant un public conquis.

LE SPECTACLE DE DANSE DES MATERNELLES

Durant toute l'année, tous les enfants de maternelle ont eu l'occasion de travailler avec une danseuse professionnelle, Aurélie. Avec son aide, ils ont monté un projet de spectacle chorégraphique. Les thèmes étaient aussi divers que le vent, les quatre saisons, Pinocchio, etc... Les enfants se sont produits une première fois à la salle Athéna, à la Ferté-Bernard, puis les parents, familles et amis ont pu apprécier leur prestation à la salle Mélusine. Un grand bravo à tous pour ce très beau spectacle !

LE CHANT POUR LES CP ET CE

Le 28 juin, les classes de CP au CE2 se sont produites sur un répertoire de chant choral à la salle Mélusine. Guidés

par leurs enseignants, ils ont chanté ensemble. Merci à eux pour cette soirée qui a pu se terminer autour d'un verre au bar. Les enfants ont aussi eu l'occasion d'apprendre et de pouvoir chanter deux chansons avec le groupe Olifan qui a débuté les soirées concert à Bonnetable le 1er juillet.

LE CONTE MUSICAL DES CM

Les quatre classes de CM1-CM2 ont de leur côté mis en scène un magnifique conte musical avec l'aide de Sylviane de l'EMD. Ils ont d'abord réalisé un gros travail de création des textes, musiques et chants, inspiré par l'étude du livre de Roald Dahl « un conte peut en cacher un autre ». Puis, ils se sont produits devant parents, grands-parents et amis à la salle Saugonna de Mamers. Une expérience inoubliable pour nos jeunes acteurs/ conteurs/musiciens et chanteurs dans une belle salle de spectacle.



Conte musical des CM à la salle Saugonna à Mamers

A L'ÉCOLE MATERNELLE : PETITS ET GRANDS SE RENCONTRENT

Cette année, l'école a mis en place une activité « Jeu joue, tu joues on joue ensemble » destinée aux parents et enfants de TPS, PS et MS. Une fois par mois, les familles peuvent venir partager un moment de jeux avec leurs enfants dans la grande salle de motricité de l'école. Les parents ont alors - à travers un moment convivial avec leur enfant - la possibilité de créer des liens avec d'autres parents et enfants et de rencontrer des professionnels du centre



Rencontre parents, enfants et professionnels aux ateliers jeu joue à la maternelle.

Mazagran, de l'école et du RASED. Cette mise en relation conviviale a été très appréciée.

En septembre, les nouveaux inscrits seront invités avant la rentrée à venir prendre contact avec leur futur enseignant, classe et camarades, au travers d'un moment de partage convivial en amont de la journée de rentrée.

Quoi de neuf à l'école élémentaire Catherine Paysan, place d'Armes ?

A L'ÉCOLE PUBLIQUE : LES ENFANTS VOYAGENT ET SE CULTIVENT

Nos élèves ont tous voyagé plus ou moins loin en cette fin d'année. Ils ont ainsi « cultivé leur jardin » mais certains sont aussi allés cultiver le jardin potager et le nouveau jardin partagé de Bonnétable.

En maternelle, les plus petits découvraient les animaux à Pescheray et les plus grands, quant à eux, s'essayaient la patinoire au Mans.

A l'élémentaire, pendant que les CP visitaient l'Abbaye Royale de l'Épau, les CE1 allaient au musée Carnuta de Jupilles. De leur côté, les élèves de la classe ULIS sont allés à l'écomusée du Perche. Enfin tous les CE2, CM1 et CM2 ont visité l'impressionnant château de Versailles.



Les GS étudient des végétaux au jardin potager de Bonnétable

LES TPS, PS ET MS À PESCHERAY

Le 6 mai dernier, les Tout-petits, Petits et Moyens des classes maternelles sont allés au parc zoologique de Pescheray pour le plus grand plaisir de tous ! Le soleil était au rendez-vous et les animaux aussi ! La pause pique-nique était très attendue avant de poursuivre notre visite...

Et le paon les a reçus dans son plus bel appareil !!!

Le trajet du retour a été bien calme, pour certains le sommeil ne s'est pas fait attendre.

LES GS À LA PATINOIRE DU MANS

Les grandes sections, elles, se sont déplacées au Mans pour s'essayer au patinage sur glace. Après leur matinée sur la glace, les enfants ont pu aller pique-niquer et se détendre au parc Monod.

LES CP VISITENT ET CRÉENT À L'ABBAYE ROYALE DE L'ÉPAU

Les élèves de CP se sont rendus à l'Abbaye Royale de l'Épau le vendredi 11 mars 2022. Cette sortie pédagogique et culturelle sur le thème du vitrail a été riche en découvertes ! Les enfants sont dans un premier temps partis à la découverte du vitrail et de son histoire lors d'une visite guidée. Ils ont ensuite pu expérimenter la création d'un vitrail lors d'un atelier artistique. Les enfants se sont très bien investis et ont pris beaucoup de plaisir dans ce projet !



Les CP fabriquent leur vitrail à l'abbaye de l'Épau

LES CE1 OBSERVENT LES ARBRES À JUPILLES

Le 9 juin, les CE1 se sont déplacés au musée Carnuta et en forêt de Bercé pour observer les arbres à Jupilles. Ils ont pu participer à un atelier sur la vie des arbres avec la fabrication d'un petit arbre en bois. Ils ont ensuite fait une balade d'observation et d'écoute en forêt. Nous remercions les très nombreuses familles qui avaient bien joué le jeu du pique-nique « zéro déchets ».



Les CE1 confectionnent un arbre au musée Carnuta à Jupilles

LES ÉLÈVES ULIS FONT DU BEURRE ET DE LA VANNERIE À L'ÉCOMUSÉE DU PERCHE

Le 10 juin, les élèves de l'Unité Locale d'Inclusion Scolaire sont allés à l'écomusée du Perche de Sainte-Gauburge, à Saint-Cyr-la-Rosière. Après la visite, ils ont fait et dégusté leur propre beurre le matin. Puis l'après-midi, ils se sont essayés à la vannerie en confectionnant un poisson en osier. Une journée bien remplie !



Les ULIS apprennent à fabriquer leur beurre à l'écomusée

LES CE2 ET CM À VERSAILLES

Le 30 juin, les 160 élèves de CE2, CM1 et CM2 se sont rendus à Versailles pour une visite du Château et de ses jardins. Les élèves se sont beaucoup investis dans ce projet, notamment en cherchant comment le financer. Leurs idées ont été à la hauteur de leur investissement et de leur imagination : ventes de crêpes, ventes de pains au chocolat, lancement d'une tombola. Ils ont aussi écrit à différentes entreprises pour demander une aide financière afin de pouvoir partir. Ainsi, ils ont appris à gérer un projet et à trouver les financements nécessaires. La visite de ce magnifique château en sera d'autant plus appréciée par les plus grands de nos élèves.

INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE 2022

Les inscriptions sont toujours possibles pour les enfants nés en 2020 et avant.

Merci de prendre contact de préférence par mail :

ce.0720557p@ac-nantes.fr

Quoi de neuf au Sacré-Cœur ?

COLLECTION DE SOUVENIRS

Alors que le spectacle de musique se prépare, que la kermesse s'organise, les élèves du Sacré Cœur se remémorent les 9 premiers mois de cette année scolaire et vous parlent de ce qu'ils ont aimé ou pas...



Je me souviens du carnaval. Tout le monde était déguisé et on a fait la farandole.



Il y a longtemps, le Père Noël est passé. Et il a apporté des livres et des jeux, mais c'était pour la classe. On ne pouvait pas faire le spectacle de Noël à cause du COVID alors les maîtresses nous ont filmé. Les parents qui sont venus aux portes ouvertes ont vu le film. Pour Noël, nous avons réalisé des petits bricolages ou des dessins, que nous avons offerts à la maison de retraite pour les personnes seules



En février, les maîtresses ont eu le COVID. On n'était pas beaucoup dans l'école. On a fait des récréations pour profiter des premiers soleils et nettoyer la cour et les fleurs. Je me souviens quand on a pu retirer le masque sur la cour et qu'il n'y avait plus de zone à respecter pour jouer avec les copains des autres classes.



C'est super quand les grands nous lisent des histoires.



Le cross Ouest-France a été annulé



Cette année, j'ai beaucoup aimé le rallye lecture.

Présentation des activités

LE CENTRE SOCIAL SE VEUT TOUJOURS PLUS À L'ÉCOUTE DES HABITANTS



Entrée du centre Mazagran côté rue

Le centre social est un service administré et géré par la Communauté de communes Maine Saosnois. Sa Vice-présidente, Sandrine Plessix, en charge de la commission Social, Enfance, Jeunesse travaille étroitement avec l'équipe technique du centre social pour développer des projets au profit des familles du territoire. Chaque projet est soumis au préalable à madame Plessix et à l'avis de la commission composée de conseillers communautaires.

Un centre social permet de réunir dans un même espace des habitants, des professionnels, des services et des élus afin de favoriser les échanges et de répondre aux besoins de chacun. C'est un lieu ouvert où les habitants peuvent partager leurs envies et devenir acteurs dans le cadre de l'animation de la vie sociale. Des professionnels à l'écoute

les accompagnent dans la réalisation de leur projet et/ou les orientent vers le bon service en fonction de leurs besoins.



Hall d'accueil

Le centre social fait le lien entre les différentes institutions (État, collectivités territoriales et locales, CAF, ...) en s'appuyant sur des constats et les préoccupations des habitants avec comme principe essentiel d'action, leur participation.

Le centre social Mazagran de la Communauté de communes Maine Saosnois se situe au 8 rue Mazagran à Bonnetable, il est également accessible par la rue de la Longue Raie. L'équipe du centre est joignable au 02 43 29 00 01, par mail cs.bonnetable@mainesaosnois.fr, sur la page Facebook Centre Social Bonnetable et sur son site Internet mainesaosnois.fr.

Son secteur d'activité couvre les communes de Beaufay, Bonnetable, Briosne-lès-Sables, Courcemont, Courcival, Jauzé, Nogent le Bernard, Rouperroux le Coquet, Saint Georges du Rosay et Terrehault.

QUE TROUVE-T-ON AU CENTRE SOCIAL ?

Votre première rencontre au centre Mazagran se fait par l'accueil. Vous y trouverez une écoute, des renseignements, différentes brochures dont celles sur les services proposés par la communauté de communes Maine Saosnois. Chaque service du centre social a également sa propre plaquette afin d'informer les habitants sur le service et les différentes activités proposées.



Activité musique au multi-accueil

- Pour les tous petits, le multi-accueil Crech'N'Do accueille les enfants de 2 mois et demi à 4 ans. Celui-ci propose trois modes de gardes : l'accueil régulier (temps fixé à l'avance dans un contrat établi entre

la famille et la structure) ; l'accueil occasionnel (ponctuellement dans la limite des places disponibles) et l'accueil d'urgence (pour répondre à une demande urgente des parents). Le multi-accueil permet de bénéficier d'une solution d'accueil pour son enfant et de vivre une séparation en douceur en le confiant à une équipe de professionnels.



Exterieur du multi-accueil

Tout est mis en place pour permettre à l'enfant de grandir en toute sécurité et lui proposer un espace et des ateliers de découvertes pour participer à son éveil. Ce lieu permet également à l'enfant d'apprendre à vivre avec les autres, à partager, à respecter les règles de la vie en collectivité.

- Le Relais Petite Enfance est un service pour les parents, pour les enfants et également pour les assistantes maternelles. Il permet aux parents d'être informés et accompagnés sur les différents modes de garde proposés sur le territoire (multi-accueil, assistantes maternelles, MAM) les différentes démarches administratives liées au contrat de travail. Pour les enfants, le Relais Petite Enfance organise des ateliers où les assistantes maternelles peuvent venir avec eux pour des moments de partage, de socialisation, de découvertes et d'expérimentations. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le Relais Petite Enfance (anciennement le Relais Assistante Maternelle Parent Enfant) au 02 43 29 00 01 les mardis et jeudis après-midi et les mercredis matins.



Sortie au potager avec les assistantes du relais petite enfance

- L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) accueille les enfants de 3 à 12 ans, les mercredis et pendant les vacances scolaires. Les enfants sont répartis en deux groupes : les 3-5 ans et les 6-12 ans. Le centre de loisirs est situé derrière le centre Mazagran, il est accessible par le parking de celui-ci. Des plannings d'activités sont proposés tout au long de l'année en cohérence avec le projet éducatif de la Communauté de Communes Maine Saosnois :
 - Répondre aux besoins des habitants, des familles et participer à l'attractivité du territoire,
 - Offrir des services de qualité
 - Préparer le citoyen de demain et favoriser le vivre ensemble
 - Faciliter l'accès à la culture pour tous
 - Éducation à la santé
 - Développer le travail en réseau



Sortie bubblefoot

- L'espace Jeunesse est le service dédié aux 11-17 ans. Il est situé rue Twistringuen à côté du gymnase. Ce service permet aux jeunes de se réunir dans un lieu qui leur est spécifique où ils peuvent passer un moment entre eux, discuter, jouer. Des activités et des sorties sont également proposées. L'espace Jeunesse est ouvert toute l'année du mardi au samedi de 14h à 18h30 et le vendredi jusqu'à 22h. Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter Charlène Manguin, responsable de l'Espace jeunesse au 06 48 17 69 32.
- La référente famille est à votre écoute et vous accompagne dans vos besoins du quotidien. Elle propose également des activités et temps forts pour partager des moments conviviaux, rencontrer et échanger avec d'autres familles du territoire sans oublier des temps pour les parents et pour soi. Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter Charlène Hervé au 07 85 01 99 98.

Le centre Mazagran accueille également des permanenciers pour la plupart sur rendez-vous. La Protection Maternelle

Infantile (PMI) les mardis matins, l'assistante sociale, le conciliateur deux jeudis matins par mois, la mission locale le lundi et mercredi, Sarthe autonomie, la CARSAT le 2ème jeudi du mois et le Planning Familial (conseillère conjugale et infirmière). Toutes les informations sont disponibles à l'accueil, sur le site Internet ou sur la page Facebook.

Le centre social propose tout au long de l'année des temps forts. Le carnaval organisé avec l'aide de l'Accueil de loisirs et des bénévoles, la Fête du jeu, Noël à Mélusine. Tous ces événements sont gratuits et sur inscription. Les habitants sont les bienvenus pour nous aider et participer à l'organisation de moments festifs.

Le centre Mazagran propose des expositions dans son hall d'accueil tout au long de l'année. Différents thèmes sont proposés : des aquarelles, des poèmes, des photographies, de la poterie, ...

Si vous souhaitez partager vos passions avec nous pour une exposition, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous avons diffusé un questionnaire auprès des habitants du territoire afin de connaître votre ressenti, vos interrogations, vos besoins et vos envies. Celui-ci est disponible à l'accueil du centre Mazagran, sur le site Internet et sur la page Facebook.



Sortie Familles à St Malo

De plus, cette année, nous avons mis en place un comité de pilotage afin de faire émerger des projets collectifs. Ce comité a été créé dans le but de favoriser le développement d'actions des habitants. Il est composé d'habitants du territoire, responsable des services du centre social, la responsable de circonscription du Conseil départemental 72, la responsable de territoire MSA et la responsable de territoire CAF, les élus de la commission Social Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes Maine Saosnois et des associations et partenaires locaux. Ce comité a choisi de s'appeler « Maine'ton projet ».

Le centre social est un lieu ouvert sur la vie où chacun peut trouver sa place.

André Grison

PORTRAIT D'UN PASSIONNÉ DE COURSES AUTOMOBILES

Artisan menuisier de métier à Bonnetable, André Grison vit sa passion depuis 50 ans : la course automobile.



André Grison, fraîchement décoré de la médaille du ministère des Sports

Sa licence de pilote en poche dès 1973, il intègre l'Écurie Le Mans en 1975. Il va alors enchaîner en Sarthe et dans toute la France, rallyes, courses de côtes (comprenez courses de vitesse) et rondes (trajets en boucles effectués

plusieurs fois). Il ira jusqu'en Belgique pour le championnat d'Europe des Rallyes.

Son parcours laisse rêveur : Il gagne sa première course à 24 ans en pilotant une Simca 1100 GLS. Il conduira aussi une Simca Rallye 2, une Peugeot, puis une Opel Kadett GTE qui le propulsera sur les podiums. Toujours accompagné de très bons navigateurs (copilotes), il participe à 15 finales de coupe de France des rallyes, 450 départs de courses et remporte 180 victoires. L'année 2018 reste sa plus belle saison qui, sur 8 courses, lui rapportera 7 victoires et une 2^{ème} place.

Pilote chevronné, André Grison va aussi très vite s'investir dans l'organisation de compétitions automobiles. En 1980, il intègre le Bureau de l'Écurie Le Mans et va y occuper la place de Président pendant 35 ans. Les anciens vont lui apprendre la rigueur, l'engagement et le sens des responsabilités, valeurs indispensables dans ce travail.

A chaque course, il est sur tous les fronts. Au-delà de l'homologation du trajet, il doit veiller à la sécurité, au respect de la réglementation, aux dossiers d'autorisations à faire valider, à la recherche de sponsors. Ses qualités de manager/organisateur font l'unanimité, preuve en est le nombre de voitures engagées dans chacune des courses qu'il organise.

La médaille d'argent remise récemment par la Ministre de la Jeunesse et des Sports est une vraie reconnaissance de son investissement dans le milieu du sport automobile. Aujourd'hui, non seulement il continue à œuvrer au sein de l'Écurie Le Mans, mais il travaille aussi pour l'association sportive A.C.O Maine Bretagne et est référent des épreuves historiques à la ligue Pays de la Loire.

Sa motivation ne faiblit pas et André continue à courir courses et rallyes accompagné de son épouse, Colette, indispensable copilote/navigatrice de toujours !

AUTOMOBILISME

Aux Manceaux Grison-Rousseau le 10^e rallye des Châteaux de la Loire

LOCHES. — Le 10^e Rallye des Châteaux de la Loire organisé par l'Écurie du Val de Loire s'est déroulé dans de bonnes conditions au cours de la soirée et de la nuit de samedi, au départ de Loches.

46 concurrents étaient à l'arrivée mais 8 s'étaient classés hors des délais. Il leur avait fallu disputer 3 épreuves de classement, deux dans la soirée de Vendredi à Loches, deux entre Liguacq et La Chapelle-Bianche et la dernière sur la piste de l'ancien de Loches. Les contraires furent à l'objet de nombreuses pénalisations sévères.

La performance de l'équipage Grison-Rousseau de l'Écurie Le Mans (M. Rousseau est tout un vaillant dans ce domaine) est tout à fait remarquable. Il est le seul à avoir eu aucune pénalité et se classe en tête devant les Vendéens Guillois et Menoret.

M. Rousseau s'enivre la Coupe du meilleur navigateur (il a participé à 130 rallyes et en a remporté 25) et M. Richoux de Nantes celle du meilleur pilote.

CLASSEMENT GENERAL

1. Grison - Rousseau (Écurie Le Mans) 2.59 pts. (Opel); 2. Guillois - Menoret (Océan Les Sables) 2.616 Alpine 3. Violat

CLASSEMENT INTER-ÉCURIES

1. 37 Igol Nantes; 2. Jean Guillon La Rochelle; 3. Cenomans Sarthe.

NAVIGATEURS

1. Rousseau; 2. Menoret; 3. Canal et Eugènehennepch; 4. Cesbron; 5. Lecco; 7. Fanchoux; 8. Chavret; 9. Saby; 10. Guenry.

PILOTES

1. Richeux (Nantes); 37 Igol; 2. Guillon (Les Sables-Océan); 45; 3. A. Barbier (Jean Guillon) La Rochelle; 4. Grand (Club des 2 CV); 5. Grison (Le Mans); 6. Coulembert (Evry); 7. Violat (Vendée); 8. Talvis (Cenomans Sarthe); 9. Nicole (Mayenne); 10. Petite (Jean Guillon)

L'Écurie Le Mans (Bouvet et Grison) en championnat d'Europe des rallyes ce week-end

Après avoir été vainqueur de la Coupe de France des Rallyes, l'Écurie Le Mans (Bouvet et Grison) se présente en championnat d'Europe des Rallyes ce week-end. Le pilote André Grison sera accompagné de son épouse Colette.

Le Rallye d'Europe des Rallyes se disputera sur 8 courses, du samedi 24 au dimanche 30 septembre. Les courses auront lieu à : 1. Le Mans (France); 2. Le Mans (France); 3. Le Mans (France); 4. Le Mans (France); 5. Le Mans (France); 6. Le Mans (France); 7. Le Mans (France); 8. Le Mans (France).

LE PRÉSIDENT

MONTRE L'ÉCURIE

Pour l'Écurie Le Mans, une grande fête se tiendra le samedi 24 septembre à 18 heures au stade de la République.

auto — Ecurie Le Mans

Un magnifique bilan sportif...

Automobile

5^e slalom - Circuit 24 - Grison (Opel G.T.E.) surprenant second...

Le grand technicien de cette Écurie Le Mans, André Grison, a été élu meilleur pilote de France en 1975. Il a remporté 25 fois la Coupe de France des Rallyes et a été élu meilleur pilote de France en 1975. Il a remporté 25 fois la Coupe de France des Rallyes et a été élu meilleur pilote de France en 1975.

Forum des associations !

Tous à vos agendas, pour noter que le prochain forum des associations se tiendra le samedi 3 septembre 2022, sur le site et dans la salle Mélusine, de 9h00 à 12h00. Une occasion en or pour découvrir ou faire découvrir les activités et les sports pratiqués sur le territoire de l'ancienne Maine 301. Et pour les élèves de 3e, celle de consacrer tout ou partie des « chèques collègues » qui n'auraient pas été dépensés au cours de l'année scolaire.

A noter que les élus municipaux seront présents pour vous accompagner et échanger à cette occasion.

Nouvelles enseignes



Après l'arrivée d'Amandine Germain et sa Valise de Nana, en 2021, quatre nouveaux commerces voient le jour ou sont repris en ce début 2022. Il reste encore quelques emplacements à combler, mais globalement on peut considérer que l'activité et la diversification des services de Bonnétable se porte bien. Ajouté à cela une union des artisans-commerçants en pleine effervescence, et Bonnétable s'éveille !

Avec **Marguerite et Nénuphar**, **Marine Geslin** est la première de la génération montante à avoir ouvert son commerce



à Bonnétable cette année. Diplômée des Arts plastiques et art floral, elle est pleinement issue du territoire et s'est implantée avenue de la Forêt, en lieu et place des vétérinaires partis rejoindre la zone artisanale du Charme.



On a longtemps craint, dans le centre-bourg, pour la reprise du **Cocci Market** de Catherine et Raphaël Breton. Et puis finalement, l'enseigne a fort heureusement trouvé son repeneur, **Thierry Lebert**, en provenance de Ballon où il gérait une épicerie. L'équipe en place s'étoffe de Sébastien et maintient donc une attractivité commerciale, notamment avec sa boucherie, place du Marché.

Ce n'était pas un poisson, puisque **L'univers de Dothy** a bien ouvert ses portes le 1er avril. Après un parcours de comptable, puis d'assistante ménagère, **Dorothee Buguet** est armée pour entamer une nouvelle aventure, cette fois pour elle-même. Il suffit de pousser sa porte pour voir au premier coup d'œil



le complément indispensable, pour hommes et à la décoration, du magasin d'en face.



Linda Liberge a, quant à elle, trouvé chaussure à son pied. Avec la **Semelle parfaite**, elle inaugure non seulement un emplacement commercial. Avec ses amies déjà citées, elle contribue ainsi à redynamiser la rue Joffre et le carrefour du Lion d'or. Chaussures de qualité et abordables, accessoires ou coffrets de naissance, un vide est désormais comblé.

Magasin Patry : les vitrines aménagées



Les vitrines de chez madame Patry...

Il faut rappeler que début 2019, la nouvelle équipe municipale avait confié à l'Association Culturelle Intercommunale à Bonnétable le soin d'effectuer l'inventaire du magasin et de

la maison de mademoiselle Patry. Après le tri, classement et numérotation, de la petite cuillère à l'armoire normande, tout a été mis à l'abri. La crise sanitaire a retardé le projet, mais les petites mains

de l'ACIB ont repris leur travail afin d'offrir aux Bonnétabliens, comme aux visiteurs de passage, cette mise en scène des objets que l'ancienne commerçante détenait encore. L'Association Culturelle Intercommunale à Bonnétable remercie Laëtitia, Huguette, Elisabeth, Nathalie



...ont repris de la vie

et l'équipe municipale, ainsi que les services techniques et administratifs. A noter enfin qu'au vu du grand nombre d'objets répertoriés, les devantures seront régulièrement changées.

Nous avons le plaisir d'accueillir

- **Djahïsson FORTES**
né le 27 décembre 2021 à Le Mans
- **Tiago TENIN**
né le 04 janvier 2022 à Le Mans
- **Noah AUBRY**
né le 10 janvier 2022 à Le Mans
- **Jule LEBATTEUX**
né le 27 janvier 2022 à Le Mans
- **Leeno GUILLEZ**
né le 09 février 2022 à Le Mans
- **Ethan MEAN**
né le 18 février 2022 à Le Mans
- **Énaël LARUE-BONNOT**
né le 24 février 2022 à Le Mans
- **Joy DUMONT**
née le 04 mars 2022 à Le Mans
- **Shawn CHAGNEAUD**
né le 07 mars 2022 à Le Mans
- **Juliette BAZEAU**
née le 09 mars 2022 à Le Mans
- **Sarah LECLOUX GAULUPEAU**
née le 15 mars 2022 à Le Mans
- **Raphaël CHARPENTIER**
né le 12 avril 2022 à Le Mans
- **Zoey LÉPINAY**
née le 14 avril 2022 à Le Mans
- **Ambre LEGROS**
née le 21 avril 2022 à Le Mans
- **Léon CHARTRAIN**
né le 22 avril 2022 à Le Mans
- **Lyam LEFEUVRE**
né le 02 mai 2022 à Le Mans
- **Hélio MOREAU FRENET**
né le 04 mai 2022 à Le Mans
- **Charlize PAYEN**
née le 11 juin 2022 à Le Mans
- **Alba MAZURIER**
née le 13 juin 2022 à Le Mans

Nous leur souhaitons la bienvenue sur Terre !

Ils se sont unis dans notre mairie

- **Laurent CHARLOT et Maryline BUZANCE**
mariés le 02 avril 2022
- **François LANGOT et Pauline CHARPENTIER**
mariés le 04 juin 2022
- **Jean-Baptiste BARROUILLET et Anaïs DAMENET**
mariés le 11 juin 2022
- **Thomas HARROUET et Anaïs MOYER**
mariés le 18 juin 2022
- **Jérémy REGNIER et Félicia GOUCHINA**
mariés le 25 juin 2022

A tous, nos vœux de bonheur !

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC :
8h30 / 12h00 puis 13h30 à 17h00 du lundi au jeudi
8h30 à 12h00 le vendredi
Le samedi sur rendez-vous uniquement



BONNETABLE POINT COM

MAIRIE DE BONNÉTABLE

Rue Maréchal Leclerc - 72110 Bonnetable

Tél. : 02 43 29 30 20 - Fax : 02 43 29 16 09 - Email : mairie@bonnetable.fr

www.bonnetable.fr